

SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Temps de préparation : 3 heures pour les deux parties de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 1 heure 15

Deuxième partie : Déroulement de l'épreuve

- Exposé du candidat à partir d'un dossier fourni par le jury (15 minutes)
- Entretien avec le jury (30 minutes)

**Sujet portant sur une situation professionnelle
inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire**

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

DOSSIER

Document 1 : Réseau Canopé, *Intégrer l'égalité dans les enseignements du premier degré*, issu du site reseau-canope.fr, consulté le 10 novembre 2017.

Document 2 : Ministère de l'éducation nationale, *Mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École*, Circulaire n° 2015-003 du 20-1-2015, BOEN n° 4 du 22 janvier 2015.

Document 3 : GAUSSEL Marie, *L'éducation des filles et des garçons, paradoxes et inégalités*. Dossier de veille de l'Institut français de l'éducation (IFE), n° 112, octobre 2016.

QUESTIONS

- Quels sont les enjeux pour les élèves d'une prise en compte de l'égalité filles-garçons ?
- Comment mettre en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'égalité filles-garçons en maternelle ?
- Lors d'une récréation, un élève de grande section vient voir l'enseignante de surveillance en pleurant. Il explique qu'il veut jouer avec un groupe de filles de sa classe mais que celles-ci refusent car le jeu est interdit aux garçons. La maitresse lui suggère alors de ne pas s'occuper d'elles et de rejoindre son groupe de camarades habituels.
Quelles réflexions suggère cet exemple de situation ?

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral

[...] Les jeux symboliques constituent un espace privilégié pour permettre aux élèves de découvrir l'égalité de droit et de traitement en tant que fille et en tant que garçon : chacun a le même droit d'accès à tous les jeux et jouets. L'aménagement des « coins jeux » peut permettre de faire émerger chez les élèves les premières représentations de rôles sociaux genrés en s'appuyant sur des photos prises à différents moments de la journée (notamment lors du temps d'accueil) et en provoquant de petits « débats philosophiques » (Qui joue avec les poupées ? Avec les camions ? Toujours ? Souvent ? Jamais ? A-t-on le droit à l'école de jouer à tous les jeux ?...). À la suite de ce travail, il peut parfois apparaître utile, dans certains contextes, d'assurer une parité dans l'accès aux « coins-jeux » (deux garçons et deux filles au coin cuisine ou poupées, deux filles et deux garçons au coin garage ou à l'établi) pour « naturaliser » des pratiques éloignées des modèles sociaux de référence.

Cette première réflexion initiée sur les jeux peut déboucher sur l'analyse de catalogues de jouets à la période de Noël (Comment sont présentés les jouets ? Existe-t-il des jouets réservés aux garçons ou aux filles ?...) conduisant à la création par les élèves de pages de catalogue prenant davantage en compte la mixité des jeux et jouets. Ce support d'activités que représentent les catalogues de jouets apparaît particulièrement efficace dans la mesure où il constitue un point de référence affectif et social fort pour les enfants et qu'il est aussi porteur des évolutions de la société (ainsi trouve-t-on une palette désormais large de ces catalogues, des plus « classiques » avec des rôles stéréotypés traditionnels à d'autres qui assurent davantage de mixité, associant régulièrement garçons et filles pour un même jouet). [...]

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'écrit

Écouter de l'écrit et comprendre

En situation de réception du langage écrit, les élèves apprennent à repérer les personnages d'une histoire, à identifier leurs caractéristiques (fille ou garçon, homme ou femme, animal mâle ou femelle), à commencer à comprendre les intentions du personnage (ce qui met en forme son action et donne sens à la trame narrative). Il importe donc de veiller à proposer aux élèves, de façon équilibrée, des albums mettant en scène des héros masculins et des héroïnes féminines (ce qui est, somme toute, assez rare dans notre littérature patrimoniale, un personnage principal n'étant pas forcément une héroïne, comme en témoignent par exemple le « Petit Chaperon rouge » ou « Boucle d'Or »). Des débats intéressants peuvent aussi naître de la caractérisation des animaux : une grenouille est-elle un héros masculin ou féminin ? Un prince ou une princesse transformés par une magicienne ou une sorcière sont-ils indifféremment grenouille ou crapaud ? De nombreux albums de la littérature de jeunesse contemporaine peuvent permettre d'aborder cette problématique. De façon plus générale, toute lecture peut déboucher sur des questionnements : est-ce que cette histoire pourrait encore se passer comme cela aujourd'hui, dans notre pays ? Qu'est-ce qui est pareil ? Qu'est-ce qui est différent ? Pourquoi ?... En parallèle avec les récits proposés en lecture, il apparaît pertinent de faire produire en dictée à l'adulte des textes promouvant à égalité des personnages et des héros masculins et féminins.

Commencer à écrire tout seul

En grande section, des élèves peuvent commencer à distinguer les noms de genre féminin et masculin grâce au repérage du déterminant ou à l'usage du pronom IL/ELLE : ces premières intuitions grammaticales se formaliseront à partir du CP. Les prénoms et les noms de métiers apparaissent comme des supports privilégiés pour ces approches. Ce travail sur les noms de métier peut se concrétiser par la réalisation d'un jeu : par exemple une planche avec six noms de métiers au féminin et des cartes avec les mêmes noms de métiers au masculin.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2018	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 2/5

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

[...] On sera ainsi attentif à attendre la même prise de risque de la part d'une fille ou d'un garçon : par exemple, lors de saut en contrebass, l'attitude de l'enseignant est parfois surprotectrice avec une fille (paroles réconfortantes, tenue de la main, des deux mains), et au contraire plus incitative avec un garçon (« allez », pas de main tendue). Or, filles et garçons ont droit à la même prise d'assurance mais aussi au respect égal d'émotions négatives.

De même, en expression corporelle, il convient d'avoir le même niveau d'attente en termes d'expressivité du visage et de corps (de façon coordonnée) de la part d'un garçon comme d'une fille. Dans le quotidien de la classe, la vigilance à établir des binômes ou des équipes mixtes conduit à ce que les élèves apprennent à mieux se tenir par la main, à se connaître, à coopérer.

Document 2 : Ministère de l'éducation nationale, *Mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École*, Circulaire n° 2015-003 du 20-1-2015, BOEN n° 4 du 22 janvier 2015.

La politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École repose à la fois sur la formation, initiale et continue, de l'ensemble des personnels, et sur la prise en compte, au cœur des enseignements et de la pratique pédagogique, d'un principe qui est au fondement de notre République et qui constitue un des objectifs du service public d'enseignement. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel partagée par l'ensemble des membres de la communauté éducative, élèves, personnels, parents et partenaires concourant aux missions de l'école, et garantit à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire et sa réussite.

Le code de l'Education confie aux écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur la mission de « favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation » et de dispenser, à tous les niveaux de scolarité, « une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple ».

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les femmes et les hommes se fait dès l'école primaire et prescrit qu'au nombre de leurs missions, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ont celles de sensibiliser et former l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations.

Dans la continuité du plan pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École annoncé le 30 juin 2014, des « outils pour l'égalité » ont été élaborés pour atteindre les objectifs fixés par la loi et mettre en œuvre concrètement les engagements que le ministère a pris dans la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif - 2013-2018. La diffusion de ces outils, leur appropriation par l'ensemble des acteurs du système éducatif et l'accompagnement qui en sera fait, notamment auprès des familles et des partenaires de l'École, requièrent un ensemble d'actions concertées et cohérentes. [...]

Pour faciliter le travail préparatoire des enseignants, les ressources pédagogiques qui leur sont directement destinées sont regroupées dans la rubrique « mallette pédagogique » du site. Elles apportent, à partir des programmes scolaires existants et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des pistes d'action éducative en vue de développer, en classe, dans l'ensemble des disciplines et de manière

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2018	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 3/5

transversale, des séquences pédagogiques permettant de transmettre aux élèves une culture de l'égalité, de dépasser les préjugés et les stéréotypes et de contribuer à une plus grande égalité entre filles et garçons. [...]

Les ressources du site « outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école » pourront également être utilement mobilisées pour engager le dialogue avec les familles. La transmission de la culture de l'égalité à l'École requiert en effet l'adhésion et l'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, que chacune et chacun doit rechercher quel que soit son niveau de responsabilité. À cet égard, une communication devra être prévue préalablement à la réunion du conseil d'école ou du conseil d'administration en direction des familles, concernant les modalités concrètes de mise en œuvre du principe d'égalité qu'il est proposé d'inscrire dans le projet d'école ou le projet d'établissement. Cette communication devra être actualisée chaque année *a minima* lors des réunions de rentrée et être aisément accessible aux parents.

Document 3 : GAUSSEL Marie, *L'éducation des filles et des garçons, paradoxes et inégalités*. Dossier de veille de l'Institut français de l'éducation (IFE), n° 112, octobre 2016.

Malgré les progrès en neurobiologie, il n'existe pas d'expériences concluantes montrant des différences entre cerveau femme/homme autre peut-être que celles construites par la socialisation. L'histoire montre pourtant que de nombreux scientifiques se sont penchés sur la question des différences d'aptitudes entre femmes et hommes. Plusieurs arguments en faveur de la différence ont tenté d'être démontrés avec la question de la forme du cerveau (la bosse des maths !), puis celle de la taille du cerveau ou celle de la latéralisation des hémisphères. Les opinions exposées dans des articles présupposant des différences entre les cerveaux des hommes et des femmes ont été forgées à partir de l'étude des cerveaux d'individus adultes dont les circuits neuronaux auraient déjà été influencés par leur environnement culturel et social. Les compétences et les comportements sont acquis et se traduisent dans les structures cérébrales qui se modifient au gré des expériences et de l'environnement social. Tout comme n'importe quel muscle qu'on entraîne pour un certain type de d'activités, le cerveau s'adapte à l'exercice qu'on lui demande de produire (Collet, 2011). Le concept de plasticité cérébrale mis au jour par les études neurobiologiques apporte un éclairage sur les processus de construction sociale et culturelle des identités de chacun. Grâce à ses propriétés de plasticité cérébrale, le cerveau se façonne en fonction du contexte, des apprentissages et des expériences vécus par les individus : 90 % des connexions entre neurones ne s'effectuent qu'après la naissance et le cerveau reste malléable tout au long de la vie (Gaussel & Reverdy, 2013).

Chaque cerveau étant unique, il n'est pas possible de dégager des traits propres à chaque sexe et on constate plus de variabilités individuelles que de différences observées entre les sexes (Vidal, 2011). On sait aujourd'hui que la sexualisation du cerveau s'effectue au stade embryonnaire mais uniquement de façon physiologique pour les fonctions de reproduction (comme le déclenchement de l'ovulation), et pas de façon cognitive. Il n'y aurait pas, et ce malgré des idées déterministes fortement ancrées, de différences entre les cerveaux masculin et féminin en termes de capacité ou de comportement intellectuel. « *L'humain est d'abord le produit d'une histoire culturelle et sociale* » (Vidal, 2011). [...]

Dans les crèches et à la maternelle, les rôles sexués s'affirment. Selon Gresy et Georges (2012), trois données constatées sont à prendre en compte pour promouvoir une éducation qui n'enfermerait pas les enfants dans les stéréotypes sexués :

- la forte rigidité des enfants eux-mêmes à l'égard du rôle de sexe car ils considèrent que les sexes (dont le leur) sont déterminés en fonction de leurs activités ;
- les jouets, les vêtements et les pratiques d'apprentissage différenciées qui découragent les enfants, surtout les garçons, d'adopter des comportements stéréotypiques du sexe opposé (on ne laisse pas un petit garçon repasser ou se maquiller) ;

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2018	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 4/5

- la question de la mixité du personnel dans les lieux d'accueil : la présence d'une très grande majorité de femmes.

À partir d'observations menées sur les pratiques professionnelles dans le cadre d'une mission confiée à l'Inspection générale des Affaires sociales, Gresy et Georges (*op. cit.*) dénoncent un bilan déroutant dans leur analyse du système de formation et des pratiques des spécialistes de la petite enfance, malgré des initiatives récentes pour les faire évoluer. Ils déplorent l'omission de la question de la socialisation différenciée et des représentations du masculin et du féminin dans les formations, ainsi que l'absence de prise en compte des systèmes de représentations sexuées dans les textes et dans les discours des professionnels, en contradiction avec la neutralité souhaitée et affichée (*op. cit.*).

Une grande majorité des échanges se font dans l'acceptation voire la consolidation des différences selon le genre :

- au niveau de la motricité : les petites filles sont moins stimulées, moins encouragées dans les activités collectives alors que leur apparence est souvent l'objet d'attention ; au niveau de la gestion des émotions : les professionnels ont plus d'interactions verbales avec les garçons et interrompent les filles plus souvent. Évoquer avec les adultes ses émotions est plus fréquent pour les filles alors que la seule émotion davantage tolérée chez le garçon est la colère ;

- au niveau des activités et des jeux : déséquilibre important dans la participation des filles à certaines activités telles que la construction, les cubes, le sable ou l'escalade ; au niveau du sport : des appréciations de technicité, d'esprit de compétition impliquant des sports collectifs et une plus grande occupation de l'espace pour les garçons. Chez les filles, on admire leur élégance et leur grâce qui s'expriment plutôt dans les sports individuels n'engendrant pas ou peu d'esprit de compétition pourtant nécessaire à la construction de l'estime de soi, à la gestion des succès et des échecs et à la capacité de surmonter les obstacles ;

- au niveau des vêtements : l'accent est mis sur l'esthétique du côté des filles (elles sont encouragées à être élégantes, à plaire, à faire preuve de peu d'autonomie). Du côté des garçons, les vêtements facilitent l'autonomie et l'agilité, ils incitent au confort et au mouvement alors que ceux des filles sont entravés car leurs vêtements (jupe, robe) sont peu propices à l'apprentissage de la marche et peu voués à être salis ou abimés. Le rose reste la dominante esthétique à l'image de certaines poupées et princesses ;

- au niveau des jouets : les jouets des garçons sont plus diversifiés et souvent associés à l'extérieur, offrant plus de possibilité de manipulation et plus de liens avec le monde physique. Ils sont plus axés sur l'exploration, les compétences spatiales, mathématiques, analytiques et scientifiques. Les jouets des filles sont limités en nombre et souvent réduits au champ des activités domestiques et maternelles et font plus appel aux compétences verbales.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2018	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 5/5